

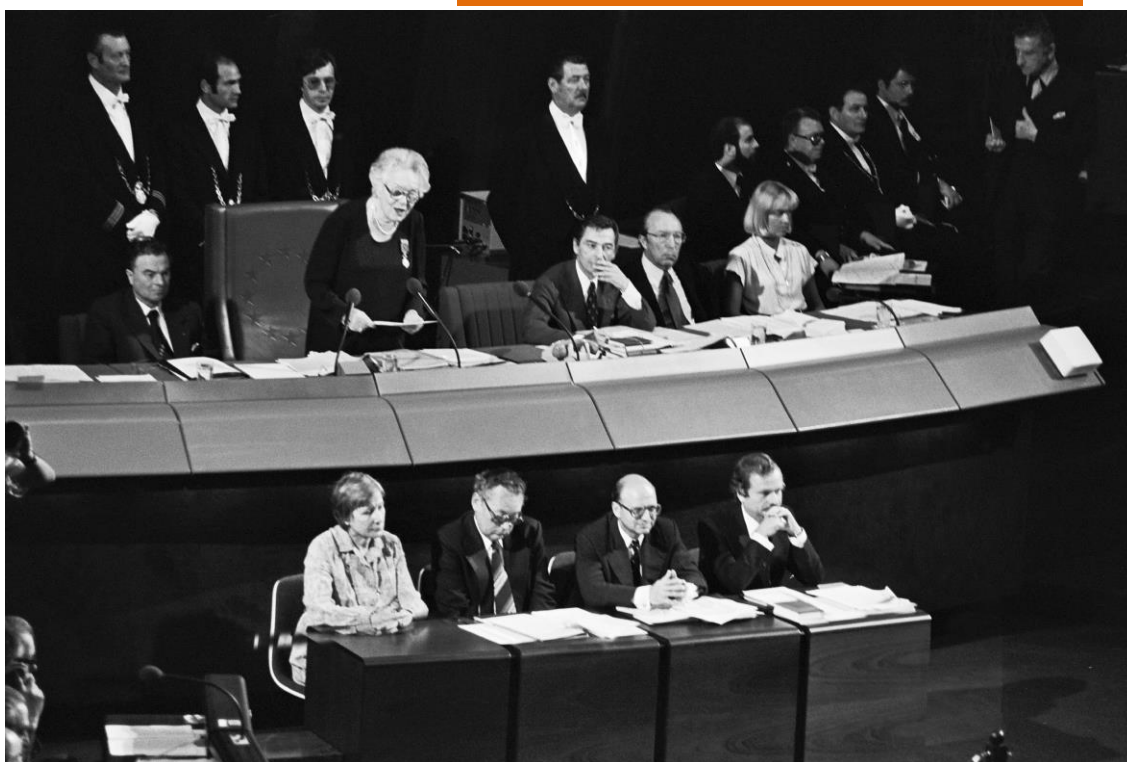
---

# Archives du Parlement européen

---

Rapport annuel pour  
2021

---



---

# Cabinet du Secrétaire général

## Unité des archives

Janvier 2022

Unité des archives  
Cabinet du Secrétaire général

*Couverture: allocution inaugurale de Louise Weiss devant le Parlement européen  
17 juillet 1979, Strasbourg, Parlement européen*

*Illustrations: © Union européenne*

## Table des matières

<b>Résumé.....</b>	<b>4</b>
<b>Partie I – Objectifs et progrès réalisés en 2021.....</b>	<b>5</b>
1) Contexte.....	5
2) Objectifs.....	5
3) Progrès réalisés en 2021.....	7
Acquisition et plan de classement.....	7
Traitement.....	9
Conservation à long terme.....	11
Versements aux Archives historiques de l’Union européenne (AHUE).....	11
4) Services aux chercheurs et aux autres utilisateurs.....	12
Publications et communication.....	13
Pages intranet.....	17
Pages internet.....	19
Recherche historique.....	23
Projet d’histoire orale.....	25
5) Relations avec les autres institutions de l’Union et avec les instances internationales.....	25
<b>Partie II – Administration des archives.....</b>	<b>26</b>
1) Budget.....	26
Contribution au budget annuel des Archives historiques de l’Union européenne (AHUE).....	26
Investissements dans les archives électroniques: mesures visant à assurer la conservation à long terme et l’accessibilité.....	26
Traitement des archives.....	26
2) Personnel.....	27
Tableau des effectifs.....	27
3) Coopération au sein de l’administration du Parlement.....	27
4) Locaux.....	29
5) Informatisation.....	30

## Résumé

Chacune des institutions de l'Union européenne (UE), y compris le Parlement européen (PE), a l'obligation légale de trouver, d'acquiescer et de conserver une archive de tous ses documents officiels. Les archives du PE, qui s'acquiescent de cette obligation, existent depuis l'instauration de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1952 et le fonds archivistique<sup>1</sup> compte désormais quelque cinq millions d'articles.

Les archives du PE sont les gardiennes de la «mémoire» de l'Institution et doivent, grâce à leurs fonds et à leurs services, refléter l'histoire et l'évolution du Parlement le plus précisément possible, en particulier en ce qui concerne l'intégration européenne. Pour ce faire, l'unité des archives gère et conserve les documents officiels du Parlement et d'autres matériaux d'archives, y compris les documents déposés par les députés. L'unité aide les députés et l'administration à accéder aux archives documents historiques nécessaires à leur travail. Elle met les archives à la disposition du public, aide les chercheurs universitaires à les retrouver et mène des activités promotionnelles telles que des manifestations et des expositions.

Les travaux de l'unité des archives sont décrits dans le présent rapport d'activité. Les chiffres ci-dessous donnent un rapide aperçu du travail de l'unité, lequel est plus amplement décrit dans le rapport et est résumé dans le tableau ci-dessous.

<b>Archives:</b>	
- Versements reçus:	27
- Dépôts d'archives administratives et législatives:	9,45 mètres linéaires (ml)
- Dépôts de fichiers numériques:	7 093 gigabytes (GB)
- Articles des archives du courrier officiel:	8 ml
- Versements aux Archives historiques de l'Union européenne:	95 ml (773 cartons d'archives)
- Archives traitées (papier):	25,5 ml et 28 325 photos
- Archives traitées (format électronique):	7 GB
Nombre d'articles contrôlés:	112 521
<b>Recherches:</b>	
- Nombre de demandes de documents:	281 demandes
- Nombre de visiteurs pour études (chercheurs) reçus:	4 visiteurs
<b>Activités d'information:</b>	
Manifestations et expositions:	2
Nombre de visites sur les médias sociaux/visiteurs uniques en ligne:	92 589 / 63 482
Sites internet gérés:	2
Billets de blog:	12 sur internet, 12 sur My House Of European History

---

<sup>1</sup> En archivistique, un fonds est un groupe de documents qui partagent la même origine et qui sont le résultat naturel du travail quotidien d'un organisme, d'une personne ou d'une organisation.

## **Partie I – Objectifs et progrès réalisés en 2021**

### **1) Contexte**

Le présent document constitue le 18<sup>e</sup> rapport annuel des archives du PE. L'activité de l'unité des archives est régie par le règlement (CEE, Euratom) n° 354/1983 du Conseil du 1er février 1983, tel que modifié par le règlement (UE) n° 2015/496 du Conseil du 17 mars 2015, concernant l'ouverture au public des archives historiques de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA).

Ce règlement prévoit l'obligation légale pour les institutions de l'Union de conserver leurs archives et, après un certain temps, de verser celles qui sont déjà «accessibles au public» dans les Archives historiques de l'Union européenne (AHUE), qui se trouvent à l'Institut universitaire européen à Florence. L'article 9, paragraphe 2, dudit règlement dispose que «chaque institution publie annuellement une information concernant ses activités en matière d'archives historiques». Le rapport annuel d'information sur les archives du PE répond à cette obligation.

L'unité des archives du PE gère et conserve les documents officiels du Parlement européen et d'autres matériaux d'archives depuis 1952, y compris les documents déposés par les députés. Formellement, comme demandé dans la décision du Bureau du Parlement européen du 2 juillet 2012 sur la gestion des documents au sein du Parlement, l'unité est chargée de l'acquisition, du stockage, du traitement et de l'accessibilité des documents officiels de l'institution. Elle met à disposition ces documents, tant en interne aux députés et aux membres de l'administration qu'en dehors de l'institution aux organisations et aux citoyens, en particulier aux chercheurs et aux historiens, «par la mise en place d'outils qui facilitent l'accès en ligne à l'information». Elle apporte son aide aux chercheurs qui étudient l'histoire du Parlement et de l'intégration européenne et publie des études historiques fondées sur les archives en ayant recours à tout «moyen de diffusion documentaire, éditoriale ou académique». Elle travaille en étroite collaboration avec les AHUE pour la promotion de l'utilisation des archives et l'étude de l'histoire du Parlement.

Située à Luxembourg, l'unité des archives est rattachée au cabinet du Secrétaire général. L'unité mène également à bien des activités de recherche ainsi que des activités de diffusion et de communication visant à promouvoir les connaissances sur l'histoire du Parlement européen.

### **2) Objectifs**

Les objectifs de l'unité des archives sont:

- i) l'acquisition de matériaux de valeur historique par le PE, leur bonne organisation pour leur accessibilité et leur conservation; et,
- ii) la garantie de l'accès à ces matériaux et à leur utilisation pour favoriser la compréhension de l'histoire du PE et de l'intégration européenne en général.

De manière plus détaillée, ces objectifs impliquent ce qui suit.

1. Poursuivre une stratégie à long terme pour que l'unité des archives, et la direction à laquelle elle appartient, puissent relever les défis posés par la révolution numérique, de manière à ce qu'elles deviennent un centre d'excellence et une référence pour la recherche historique sur l'intégration européenne et le Parlement européen.
2. Continuer à contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de gestion des documents du Parlement et des règles régissant le versement de matériaux de bibliothèque et d'archives pour une conservation permanente, notamment des directions générales et services (en accordant une attention particulière aux documents d'archives).
3. Rationaliser l'acquisition des archives institutionnelles, à savoir:
  - a) diversifier la variété des services qui accompagnent le versement dans les archives de documents et publications afin de répondre aux besoins spécifiques des services;
  - b) poursuivre la rationalisation des procédés de transfert électronique de données dans les collections et bases de données de l'unité;
  - c) contribuer à élargir l'éventail des sources de l'histoire du Parlement européen, notamment en enrichissant les archives orales avec des témoignages d'anciens présidents, secrétaires généraux et députés.
4. Planifier et exécuter une stratégie de conservation à long terme des archives et des matériaux, à savoir:
  - a) mettre en place les mesures nécessaires pour assurer une conservation numérique fiable et garantir l'intégrité et la lisibilité dans le temps, notamment en se préparant à la conservation à long terme des contenus numériques, en coopération avec les autres institutions et les Archives historiques de l'Union européenne (AHUE), et en mettant au point des outils intégrés pour traiter les documents et données numériques; et
  - b) réviser la politique de métadonnées des archives afin de créer, de mettre en évidence et de relier les informations sur les fonds d'archives, et notamment assurer un transfert efficace des applications métier vers la base de données des archives.
5. Garantir l'accessibilité interne et externe des archives, à savoir:
  - a) renforcer davantage un service de recherche historique axé sur le client, en veillant à apporter une réponse adéquate et en temps utile aux demandes historiques transmises par courrier électronique par les députés et le personnel du Parlement européen;
  - b) préparer les archives en ligne, notamment en créant des pages internet contenant des informations historiques sur les anciens délégués et les anciens députés et en mettant la base de données des archives historiques à disposition sur l'internet.
6. Contribuer de manière significative à favoriser la compréhension de l'histoire de l'intégration européenne et du Parlement européen, à savoir:
  - a) concevoir et suivre une stratégie de communication globale, en coopération avec les services compétents, pour faire connaître les archives, et assurer ainsi une présence en ligne forte;
  - b) soutenir la recherche et la publication d'études dans le domaine de l'histoire du Parlement européen;
  - c) participer à la gestion des sites internet dédiés et contribuer aux sites internet du Parlement consacrés à la recherche et à l'histoire;
  - d) favoriser la coopération interinstitutionnelle et professionnelle, en particulier avec le groupe interinstitutionnel d'archives (IIAG) et en participant à des groupes d'experts et à des

La réalisation de ces objectifs se fera grâce:

- i) au travail quotidien de l'unité, qui répond à l'obligation légale du Parlement et vise à faire connaître son histoire;
- ii) aux projets spécifiques nécessaires pour s'adapter au progrès technologique et pour intégrer l'innovation et les bonnes pratiques dans le travail quotidien de l'unité.

### 3) Progrès réalisés en 2021

Ce chapitre présente plus amplement les procédés d'archivage et les progrès qualitatifs accomplis concernant les services proposés par l'unité des archives. Archiver, c'est assurer à la fois l'ordre et la conservation. Le traitement des archives est l'organisation ordonnée des fonds en fonction de leur évaluation et de leur plan de classement ultérieur. Les éléments archivés se voient attribuer des métadonnées<sup>2</sup> (c'est-à-dire des données reflétant leur organisation et leur place dans celle-ci).

Les principales étapes de l'archivage sont expliquées ci-dessous:



#### Acquisition et plan de classement

Il s'agit d'activités qui nécessitent une gestion logistique ainsi que des connaissances spécialisées en matière d'archivage. Dans le cadre de ses activités d'acquisition, de stockage et de versement, l'unité des archives:

- recueille et enregistre les archives officielles du Parlement (qui sont par nature à la fois législatives administratives);
- reçoit, organise et gère les archives personnelles des députés;
- reçoit, organise et gère les archives du courrier officiel du Parlement;
- veille à la restauration et à la conservation préventive des matériaux archivés;
- prépare et effectue les versements aux AHUE;
- gère les stocks et les espaces de stockage.

L'unité des archives entrepose actuellement 3 247 mètres linéaires de documents comprenant des fonds législatifs et administratifs qui sont encore, pour partie, en cours de traitement.

En raison de la crise de la COVID-19, le personnel a eu un accès très limité aux locaux du Parlement entre le 13 mars 2020 et le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Malgré ces contraintes, les principales activités d'acquisition menées ont consisté à:

---

<sup>2</sup> Les métadonnées sont des «données sur des données», c'est-à-dire un ensemble standardisé de données décrivant où se trouve chaque article et de quoi il traite.

- poursuivre la diversification des services d'encadrement de l'acquisition de documents et de publications afin de répondre aux besoins spécifiques des organes et des services administratifs;
- poursuivre la rationalisation des acquisitions électroniques de données dans les collections et bases de données de l'unité;
- contribuer à l'élargissement de l'éventail des sources relatives à l'histoire du PE, notamment en fournissant un accès intégré aux documents.

La principale mission de l'unité des archives consiste à gérer et à conserver les documents publics officiels du PE et d'autres matériaux d'archives qui remontent à 1952 et représentent à ce jour quelque cinq millions d'articles.

En 2021, il y a eu 27 acquisitions. Au total, 9,45 ml de dossiers papier et 7 083 GB de fichiers numériques ont été acquis par l'unité des archives. Le graphique suivant montre les répercussions de la pandémie à partir de mars 2020, date à partir de laquelle la plupart des membres du personnel ont dû télétravailler. Par conséquent, ils n'ont pas fait l'acquisition de dossiers physiques, car ils n'ont eu qu'un accès très limité aux locaux du Parlement. L'acquisition de fichiers physiques est à nouveau autorisée depuis juillet 2021.

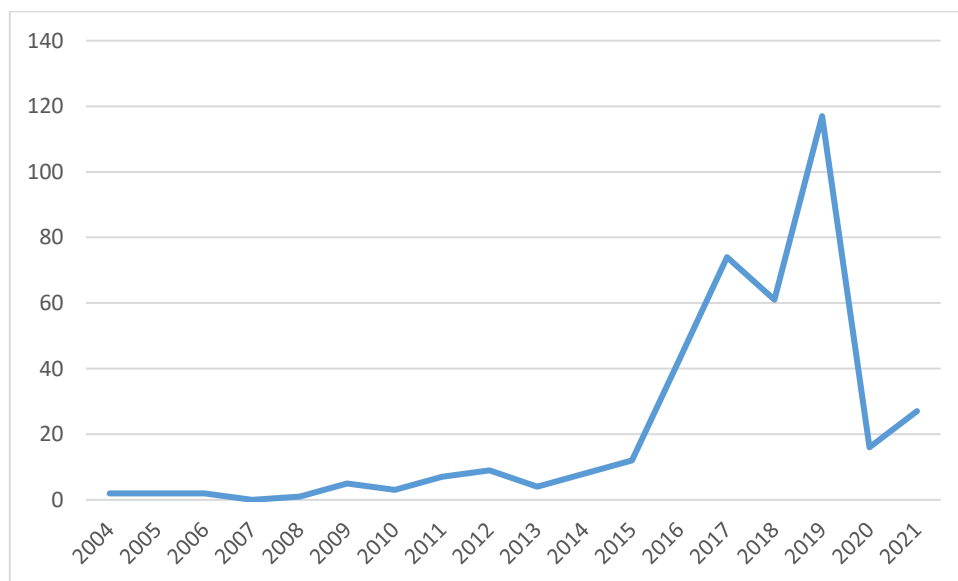


Figure 1: Nombre de versements par an

L'unité des archives a maintenu la qualité de sa procédure d'acquisition en demandant un inventaire détaillé fondé sur le plan de classement qui doit être communiqué lors de chaque acquisition. Des rappels réguliers ont été adressés aux responsables de l'administration des documents (RAD) de chaque direction générale pour leur signaler plusieurs améliorations. L'objectif d'un tel inventaire détaillé est de faciliter l'inventaire des documents ayant fait l'objet d'une acquisition à la fin de leur tableau de gestion et de faciliter leur recherche sur demande, en fonction du traitement du fonds correspondant. Le graphique ci-dessous illustre l'incidence de ces rappels sur le nombre d'inventaires détaillés communiqués, par rapport au nombre d'acquisitions. Pour la première fois depuis 2003, chaque acquisition faite en 2021 s'est accompagnée d'un inventaire détaillé.



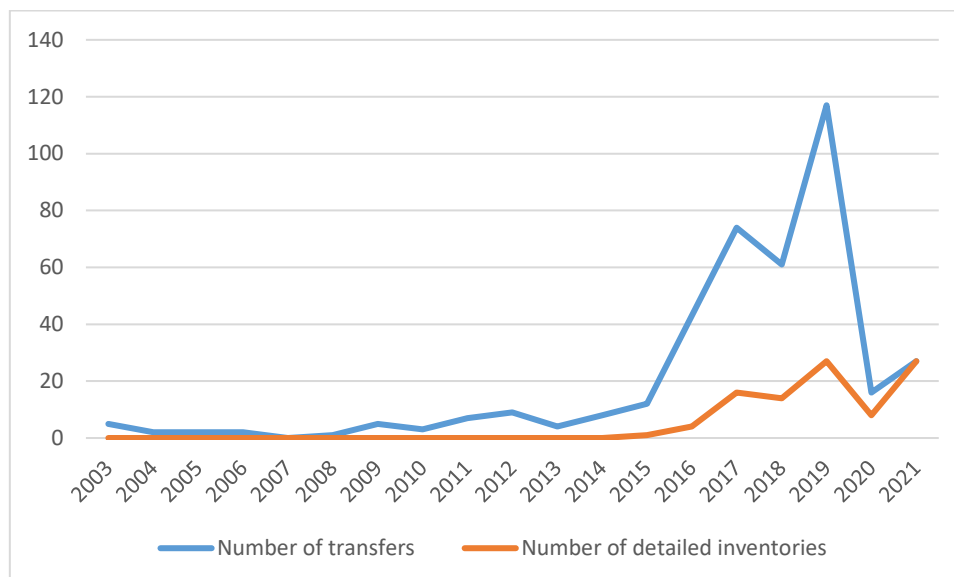


Figure 2: Nombre d'inventaires détaillés par rapport au nombre de versements par an

Les principales acquisitions de 2021 incluaient des documents provenant des producteurs suivants:

- députés (2,5 ml);
- cabinet du Président (0,1 ml);
- cabinet du Secrétaire général (1 ml);
- direction de la séance plénière (2,35 ml);
- direction des actes législatifs (0,4 ml et 6,98 GB);
- direction des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles (3 ml);
- direction de la coordination législative et des commissions (103 MB);
- direction du soutien à la démocratie (0,1 ml).

L'unité des archives accueille et invite les députés et anciens députés à soumettre des documents aux archives (archives privées). En 2021, les derniers cartons d'archives de l'ancien député Jackson détenues à l'université du Kent (Grande-Bretagne) ont été expédiés aux archives historiques. Cette acquisition n'a pas pu se faire en 2020 en raison de la pandémie.

L'Association des anciens députés soutient activement les activités incitant au versement de ces archives privées sur les travaux parlementaires des députés à Bruxelles ou à Strasbourg, ou sur leurs travaux politiques à l'échelle nationale ou européenne. Les archives privées ont une grande valeur historique, car elles illustrent la grande variété des travaux menés à bien par les députés et seront d'une grande utilité pour les générations futures.

## Traitement

Pour ce qui est du traitement des archives du Parlement, l'unité des archives:

- définit la politique, la stratégie et les modalités pratiques du traitement archivistique;
- planifie et gère les projets de traitement et de numérisation des archives;
- gère l'externalisation du traitement des archives et de la numérisation;
- coordonne les projets internes et externes de traitement des archives;
- procède au contrôle de la qualité du traitement et des métadonnées (descripteurs).

Une fois les dossiers reçus, leur contenu est identifié et organisé en fonction de leur source, afin de sauvegarder le contexte original, Cela est important afin de pouvoir identifier facilement les

documents par la suite. Il est ensuite procédé à une description hiérarchisée (par niveaux hiérarchiques de métadonnées) selon la norme archivistique ISAD-G<sup>3</sup> (séries et dossiers) en conformité avec de multiples critères. Cette description est directement insérée dans la base de données. Chaque document, que son original soit au format papier ou électronique, fait l'objet d'une description similaire et est conservé au format électronique dans le système de gestion des archives (SGA).

Les archives électroniques (SGA) contiennent plus de cinq millions d'articles. Pour des raisons techniques, elles ne sont pour l'instant accessibles (pour les documents accessibles au public uniquement) que dans la salle de lecture de la bibliothèque historique à Luxembourg et dans la salle de lecture de la bibliothèque à Bruxelles et, en dehors des archives, pour les documents législatifs entre 1952 et 1979, sur le site web des Archives.

La méthode de traitement archivistique a été actualisée en 2016. Cette révision couvrait les méthodes de traitement et de description, la valorisation des autorités normalisées et des thésaurus<sup>4</sup>, le contrôle de la qualité des descripteurs et l'application des règles relatives à l'accès aux archives publiques. L'appel d'offres pour le traitement qui reposait sur cette méthode a donné lieu, en 2017, à la signature d'un contrat pour le traitement des archives. Ce contrat prévoyait la mise à disposition d'archivistes spécialisés pour le traitement des archives papier jusqu'au 22 mai 2021, qui a ensuite été remplacé par un autre contrat sous la direction de la Commission européenne à compter du 28 juillet 2021.

La situation du télétravail a permis de lancer un contrôle de qualité systématique sur le SGA, qui a permis de procéder à un examen de plus de 112 521 articles et à une analyse rétrospective du fonds traité. Cela a permis de corriger les anomalies et d'améliorer considérablement la qualité des versions numériques des documents archivés. Au rang de ces anomalies, on peut citer les dates incohérentes pour les documents et les séries, les documents numériques manquants et les documents illisibles. Un contrôle de qualité a été effectué sur les documents de l'Assemblée parlementaire européenne et du Parlement européen avant leur élection au suffrage direct (1957-1979) et sur ceux de la première législature du Parlement européen élu au suffrage direct. Ce sont ainsi 20 % des anomalies qui ont été corrigées pour les documents susmentionnés.

Les archives en question concernaient:

- l'ancien député Gianluca Buonanno: 5,04 GB de documents électroniques;
- le Service juridique: 14,5 ml et 0,4 GB de documents électroniques;
- la direction générale des politiques externes de l'Union – Unité Asie, Australie et Nouvelle-Zélande: 1 ml et 0,5 GB de documents électroniques;
- la direction générale des politiques externes de l'union – Direction du soutien à la démocratie 0,6 GB;
- le fonds administratif – le comité du statut: 10 ml.

Des fonds iconographiques ont également été traités. En 2021, 28 325 photographies de députés ont été passées en revue; 6 297 d'entre elles ont été sélectionnés en vue d'une conservation permanente. Au total, le traitement du fonds iconographique a porté sur 42 544 photos de 1 057 députés, dont 8 382 seront conservées de manière permanente.

---

<sup>3</sup> Norme générale et internationale de description archivistique – norme élaborée par le Conseil international des archives pour donner des orientations générales relatives à la préparation des descriptions archivistiques [https://www.ica.org/sites/default/files/CBPS\\_2000\\_Guidelines\\_ISAD%28G%29\\_Second-edition\\_FR.pdf](https://www.ica.org/sites/default/files/CBPS_2000_Guidelines_ISAD%28G%29_Second-edition_FR.pdf)

<sup>4</sup> La description des archives (métadonnées) s'appuie sur un ensemble bien défini de mots-clés regroupés dans un thésaurus.

Le traitement des documents d'archives comprend leur préparation à la numérisation (s'ils ne sont pas déjà d'origine numérique) et à la conservation à long terme. Le Parlement européen conserve une copie numérique complète de l'ensemble de ses archives papier, y compris des documents versés aux AHUE, afin qu'elles puissent être consultées par le public. Les données relatives aux informations archivées sont disponibles dans le SGA, qui est hébergé dans les locaux du Parlement afin de garantir la sécurité de leur traitement. Le SGA est compatible avec les normes de la stratégie de conservation à long terme des archives numériques. La conservation à long terme se réfère aux archives numériques et représente un défi pour l'archivage dans le monde entier: les documents électroniques peuvent devenir illisibles après quelques années seulement, en raison de logiciels, de matériel ou de supports obsolètes, ou en raison de leur taille même. Le processus de numérisation a été suspendu en 2019 en raison d'un contrat interinstitutionnel en cours. En 2020, un accord interne a été conclu avec la direction de l'édition, lequel prévoyait que les documents papier transférés aux archives soient numérisés. En raison de la pandémie et du fait que les collègues de la direction de l'édition ont été peu présents dans les locaux, la numérisation n'a pas encore repris. Elle devrait reprendre en 2022.

### **Conservation à long terme**

Notre collaboration avec plusieurs équipes techniques a été étendue afin de transférer les fichiers nativement numériques qui avaient d'ores et déjà été collectés. Les documents contenus dans le système des questions parlementaires ont été analysés afin d'importer automatiquement les questions dans le système de gestion des archives. Le téléchargement efficace de ces documents sera effectué sur une base annuelle dès que la nouvelle version du système de gestion des archives permettra le téléchargement de masse et la création automatique de documents et de dossiers, ce qui est prévu pour mars 2022.

### **Versements aux Archives historiques de l'Union européenne (AHUE)**

Le versement d'archives aux AHUE a continué de faire l'objet d'un contrôle systématique de la qualité, conformément à la procédure de versement instituée en 2014. 95 mètres linéaires de documents d'archives (773 cartons d'archives) ont été versés aux AHUE le 28 novembre 2021. Le versement se composait des fonds suivants:

- Cabinets des présidents (PE2):
  - Cabinet du Président Pierre Pflimlin
  - Cabinet du Président Lord Plumb
- Quatrième législature (PE4), documents issus des réunions des commissions parlementaires (1994-1999):
  - Commission économique, monétaire et de la politique industrielle – ECON
  - Commission de l'emploi et des affaires sociales – EMPL
  - Commission de la recherche, du développement technologique et de l'énergie – ENER
  - Commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs – ENVI
  - Commission des droits de la femme – FEMM
  - Commission institutionnelle – INST
  - Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et des médias – JEUN
  - Commission juridique et des droits des citoyens – JURI
  - Commission des libertés publiques et des affaires intérieures – LIBE

- Commission de la pêche – PECH
  - Commission des pétitions – PETI
  - Commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense – POLI
  - Commission de la politique régionale – REGI
  - Commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités – REGL
  - Commission des relations économiques extérieures – RELA
  - Commission des transports et du tourisme – TRAN
  - Commission temporaire d'enquête en matière d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) – BSE
  - Commission temporaire d'enquête sur le régime de transit communautaire – CT
- Cinquième législature (PE5), documents issus des réunions des commissions parlementaires (1999-2004):
    - Commission des affaires constitutionnelles – AFCO
    - Commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense – AFET
    - Commission de l'agriculture et du développement rural – AGRI
    - Commission des budgets – BUDG
    - Commission du contrôle budgétaire – CONT
    - Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports – CULT
    - Commission du développement et de la coopération – DEVE
    - Commission temporaire sur le système d'interception ECHELON – ECHE
    - Commission des affaires économiques et monétaires – ECON
    - Commission de l'emploi et des affaires sociales – EMPL
    - Commission de l'environnement, de la santé publique et de la politique des consommateurs – ENVI
    - Commission des droits de la femme et de l'égalité des chances – FEMM
    - Commission de l'industrie, du commerce extérieur, de la recherche et de l'énergie – ITRE
    - Commission juridique et du marché intérieur – JURI
    - Commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures – LIBE
    - Commission de la pêche – PECH
    - Commission de la politique régionale, des transports et du tourisme – RETT
    - Commission temporaire sur la fièvre aphteuse – FIAP
    - Commission temporaire sur la génétique humaine et les autres technologies nouvelles en médecine moderne – GENE
    - Commission temporaire sur le renforcement de la sécurité maritime – MARE

Afin de maximiser la qualité du transfert, un contrôle complet de la qualité de chaque document a été effectué au préalable. Ce contrôle comportait la vérification de l'exhaustivité des dossiers, leur cohérence avec la description faite dans le système de gestion des archives et le stockage dans des dossiers et cartons d'archivage à pH neutre.

#### **4) Services aux chercheurs et aux autres utilisateurs**

L'unité des archives met les documents et publications historiques du Parlement à la disposition des chercheurs souhaitant étudier l'histoire de l'institution et, plus largement, de l'intégration

européenne. L'unité entretient des relations avec le Conseil international des archives (CIA) et les Archives diplomatiques de l'Union européenne (EUDiA), et accueille (dans la mesure du possible, compte tenu de la pandémie) des stagiaires et des visiteurs menant des travaux de recherche sur des thèmes pertinents.

En 2021, l'unité a accueilli quatre visites d'étude:

- 19-23 octobre, Rachel Carson Center/Ludwig-Maximilians-Universität (Allemagne);
- 3-11 novembre, université «La Sapienza», Rome (Italie);
- 6-10 novembre, université de Turin (Italie);
- 13-17 décembre, Institut universitaire européen - Université d'Utrecht (Pays-Bas).

## Publications et communication

L'unité des archives a organisé deux expositions en 2021. Ces expositions ont pu être proposées grâce au soutien des services du Parlement et ont été mises en ligne en étroite collaboration avec la bibliothèque numérique européenne Europeana<sup>5</sup>. Le succès organisationnel de ces expositions est dû à la matrice reliant les nombreux services participants, qui a permis de se passer de services externes supplémentaires pour assurer la mise en ligne des expositions. Les deux expositions numériques ont été vues par 93 870 visiteurs uniques et ont totalisé 92 589 vues sur les médias sociaux<sup>6</sup>.

Depuis la première exposition en mai 2020, les cinq expositions en ligne ont été vues par 149 179 visiteurs uniques et ont obtenu 6 142 134 vues sur les réseaux sociaux.

### *1- Le prix Sakharov, le Parlement européen et les droits de l'homme dans le monde*

Depuis de nombreuses années, le Parlement européen défend les droits de l'homme et la démocratie, et les députés au Parlement européen font part de leurs préoccupations quant aux violations des droits de l'homme dans le monde, par-delà les frontières et quel que soit le régime. Au-delà de la simple expression d'une opinion, et inspiré par l'inlassable campagne qu'a menée Andreï Sakharov en faveur de la liberté de pensée, le Parlement européen a concrétisé cet engagement en créant le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit en 1988. Ce prix s'efforce de perpétuer l'action remarquable de Sakharov et de transmettre son message aux générations futures. Lorsque c'est possible, le Président du Parlement européen le remet en personne au lauréat lors d'une cérémonie organisée au cours d'une séance plénière.

En tant que plus haute distinction décernée par l'Union à des actions de promotion des droits de l'homme, le prix est bien plus qu'un geste symbolique. Outre la dotation de 50 000 euros, la couverture médiatique autour de l'événement est l'occasion de pointer du doigt («*name and shame*») les pays qui violent les droits de l'homme et les principes démocratiques. Dans de nombreux cas, l'attribution du prix est également un moyen de protéger les lauréats contre

---

<sup>5</sup> Europeana est une initiative de l'Union européenne, financée par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne et les États membres de l'Union européenne. Les services d'Europeana, y compris son site internet propre, sont exploités par un consortium dirigé par la Fondation Europeana dans le cadre d'un contrat de services conclu avec la Commission européenne.

<sup>6</sup> Le nombre de visites est calculé à partir des données des chaînes officielles du Parlement européen et d'Europeana sur Facebook, Twitter et Instagram.

d'éventuelles représailles de la part de leur pays d'origine. Tant le prix que sa communauté permettent au Parlement européen d'aider les lauréats, de les soutenir et de renforcer leurs moyens d'action. En tant qu'instrument de diplomatie parlementaire, le prix Sakharov s'est imposé au fil du temps comme un puissant témoignage de la détermination du Parlement à ne rien céder aux dictatures et à protéger les droits de l'homme dans le monde entier.



*Illustration 3: Maison de Jean Monnet, Bazoches-sur-Guyonne, France*



*Illustration 4: Parlement européen, bâtiment Louise Weiss, Strasbourg, hall d'entrée*

L'exposition<sup>7</sup> est consacrée au prix Sakharov. En raison de la pandémie, cette exposition n'a été proposée que dans un format numérique, à l'exception d'un panneau introductif comportant un code QR renvoyant vers le contenu en ligne. Si l'exposition a été couronnée de succès, c'est grâce au soutien des campagnes sur les réseaux sociaux et à la qualité de son contenu multimédia. L'exposition a ainsi été vue 53 638 fois à l'occasion de son inauguration. La création de cette exposition numérique est par ailleurs conforme à la politique du Parlement en matière de réduction de l'empreinte carbone (telle que définie par EMAS), par rapport aux bannières imprimées qui mettent en avant le patrimoine culturel de l'institution.

La couverture multimédia en 24 langues a débouché sur la production de différents types de contenus, tels que des vidéos sous-titrées et des podcasts<sup>8</sup>. Leur disponibilité sur le site internet du centre multimédia facilite leur diffusion auprès de la presse et des parties prenantes. Les vidéos, sous-titrées en 24 langues, ont rencontré un succès indéniable. Des brochures au format A4 ont été fournies en trois langues (sur demande des participants). L'exposition numérique et les brochures ont été mises à jour pour la cérémonie de remise des prix de l'édition 2021.



Illustration 5: Panneau de la bannière

<sup>7</sup> <https://www.europeana.eu/en/exhibitions/sakharov-prize>

<sup>8</sup> [https://multimedia.europarl.europa.eu/en/package/exhibition-on-the-sakharov-prize-european-parliament-and-human-rights-worldwide\\_18804](https://multimedia.europarl.europa.eu/en/package/exhibition-on-the-sakharov-prize-european-parliament-and-human-rights-worldwide_18804)

## 2- Louise Weiss: une Européenne engagée

Inlassable avocate du progressisme et témoin indéfectible de plusieurs des grands bouleversements du XX<sup>e</sup> siècle, Louise Weiss (1893-1983) a laissé une trace indélébile dans l'Europe d'aujourd'hui. Intellectuelle engagée, et militante infatigable, c'est une pionnière de l'idée européenne. Elle est née le 25 janvier 1893 dans une famille de la grande bourgeoisie libérale originaire d'Alsace. Agrégée de lettres en 1914, elle devient journaliste et s'engage dès les années 1920 pour la construction de la paix et l'unité de l'Europe.

Ardente militante de la cause des femmes, elle organise, dans les années 1930, des manifestations de suffragettes pour obtenir le droit de vote et l'égalité des droits civils et politiques pour les femmes. Éternelle voyageuse, Louise Weiss réalise après la guerre des films documentaires ethnographiques et devient une conférencière, une écrivaine et une mémorialiste reconnue, qui œuvre aux côtés de quelques-uns des plus éminents responsables politiques et penseurs de son époque.

En 1979, elle est élue députée au Parlement européen lors des premières élections européennes au suffrage universel direct. En tant que doyenne de l'assemblée, elle préside la séance constitutive du Parlement et prononce le discours d'inauguration. Louise Weiss décède en 1983. En 1999, le bâtiment abritant l'hémicycle du Parlement européen à Strasbourg est baptisé en son honneur. L'exposition<sup>9</sup> est centrée sur la contribution de Louise Weiss en tant que militante européenne. Elle prend la forme de panneaux et d'une exposition en ligne.



Illustration 6: Musée Louise Weiss, Saverne, France



Illustration 7: Musée Louise Weiss, Saverne, France



Illustration 8: Parlement européen, bâtiment Louise Weiss, Strasbourg, hall d'entrée



Illustration 9: Parlement européen, bâtiment Schuman, Luxembourg, hall d'entrée

<sup>9</sup> <https://www.europeana.eu/en/exhibitions/louise-weiss-a-committed-european>



Cette exposition a été organisée en étroite coopération avec le musée Louise Weiss à Saverne. Le musée a fourni de nombreuses illustrations et photographies se rapportant à Louise Weiss avant son élection en tant que députée.

L'exposition en ligne a été visitée 10 572 fois et a obtenu 22 589 vues sur les réseaux sociaux. Le panneau physique imprimé a été installé en quatre endroits différents. L'exposition a été inaugurée le 18 novembre 2021.

Les sous-titres des vidéos ont été traduits en 24 langues. Des clips destinés aux médias sociaux ont également été réalisés. Des podcasts en 24 langues ont été produits et inclus dans le dossier multimédia<sup>10</sup>. Des brochures ont été publiées en trois langues (à la demande des partenaires). Des cartes postales, des brochures et des marque-pages ont été fabriqués pour l'ouverture de l'exposition.

D'autres partenaires, les institutions de l'IIAG et les archives nationales membres de l'EUDiA ont par ailleurs assuré la promotion de l'exposition. Les documents historiques relatifs à l'exposition numérique ont été mis à disposition sur le site web des archives du Parlement européen<sup>11</sup>.

Lancée en 2020, l'enquête de satisfaction clients sur le déroulement de l'exposition montre une satisfaction en hausse, la note étant passée de 3,3 à 4,28 sur 5 (taux de réponse de 62,5 %).

## Pages intranet

L'intranet de l'unité des archives comprend plusieurs sections et offre des informations sur les archives et les objectifs de l'unité, ainsi que sur les services aux députés, aux assistants et au personnel du Parlement<sup>12</sup>. Un agent conversationnel (softbot) surnommé «Archibot» répond en ligne aux questions sur les archives. L'agent conversationnel permet un accès rapide aux documents relatifs à l'Assemblée commune (1952-1957), à l'Assemblée ad hoc (1952-1953), à l'Assemblée du Parlement européen et au Parlement européen avant les élections directes (1958-1979) dès lors que l'utilisateur dispose de suffisamment d'informations pour identifier le document recherché. Depuis son déploiement le 28 octobre 2021, Archibot a géré 2 610 conversations.



Illustration 10: Premier panneau de la bannière

<sup>10</sup> [https://multimedia.europarl.europa.eu/en/package/exhibition-on-louise-weiss-committed-european\\_20203](https://multimedia.europarl.europa.eu/en/package/exhibition-on-louise-weiss-committed-european_20203)

<sup>11</sup> <https://historicalarchives.europarl.europa.eu/home/cultural-heritage-collections/exhibitions/louise-weiss.html>

<sup>12</sup> <https://epintranet.in.ep.europa.eu/fr/home/browse-as/communication/document-management/tools-and-procedures.html>

Illustration 11: Écran d'accueil des pages consacrées aux archives sur l'intranet

Si l'utilisateur souhaite obtenir le résumé d'un document pour se faire une idée de son contenu, un outil de synthèse est disponible. Cet outil condense le texte dans n'importe quelle langue officielle de l'Union, en fonction des paramètres fixés par l'utilisateur. L'outil est mis à disposition dans la section «Services de gestion de l'information».

Il utilise la technique du résumé par extraction, qui extrait et regroupe les mots et phrases les plus importants d'un texte pour en faire un résumé. Les mots et phrases utilisés dans le résumé proviennent du texte lui-même. Aucune donnée n'est conservée après la génération du résumé. Le système synthétise le texte sur la base de la dynamique d'expression qu'il contient à l'origine. Ainsi, le formatage, l'espacement, les paragraphes, la numérotation et la ponctuation sont essentiels pour obtenir de bons résultats. Le modèle utilisé dans cet outil a été entraîné puis optimisé pour fonctionner avec les langues officielles de l'Union.

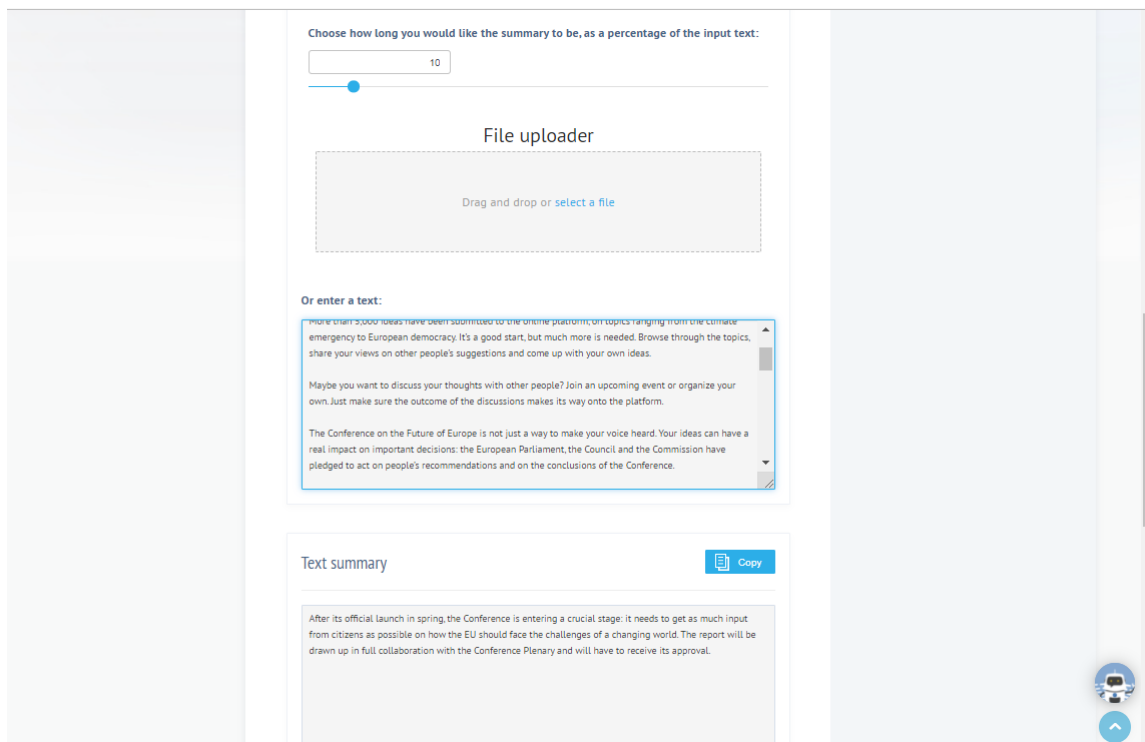


Illustration 12: Synthèse d'un texte résumé à 10 % de sa longueur initiale

L'outil de résumé par extraction et l'agent conversationnel ont été présentés lors des événements suivants:

- «Conversational AI: Engaging in the European Parliament Archives», Ludovic Delépine, Conférence mondiale sur l'e-Parlement, 17 juin 2021, Zurich (Suisse)<sup>13</sup>
- «Archives in the digital age», Ludovic Delépine, Journée internationale de la démocratie, 15 septembre 2021, Bussola Tech (Brésil)<sup>14</sup>
- «Delving into the European Parliament's Historical Archives», Ludovic Delépine, présentation à la Chambre des députés (Brésil), 17 novembre 2021
- «Engaging in AI transformation», Ludovic Delépine, présentation à la Chambre des communes (Canada), 24 novembre 2021

Depuis son déploiement le 5 octobre 2021, l'outil de résumé par extraction a été utilisé 152 fois.

## Pages internet

Le site internet des archives historiques<sup>15</sup> donne à l'unité des archives la possibilité de mieux communiquer et faire connaître au grand public ses fonds, ses services et ses publications. Le nouveau site a été lancé le 22 décembre 2021 et présente les expositions organisées par l'unité des archives dans une nouvelle section intitulée «collection du patrimoine culturel», qui sera constamment mise à jour.

Le site a été complètement refondu en 2021, tant sur le plan de la conception que du contenu. Les principes directeurs de cette transformation étaient les suivants:

- Améliorer l'accessibilité de l'information pour les visiteurs grâce à une nouvelle ergonomie, une navigation plus aisée et des informations et ressources supplémentaires. L'objectif est

<sup>13</sup> <https://www.ipu.org/fr/event/conference-mondiale-sur-le-parlement>

<sup>14</sup> <https://bussola-tech.co/legistechfordemocracy/>

<sup>15</sup> <https://historicalarchives.euoparl.europa.eu/home.html>

d'améliorer l'expérience des utilisateurs sur le site et d'enrichir les ressources offertes aux visiteurs externes (c'est-à-dire aux citoyens et aux chercheurs).

- Proposer des informations à jour: les informations, élaborées grâce à la contribution les archivistes de l'unité et bénéficiant d'un examen par la direction des bibliothèques et des instruments du savoir, sont la photographie la plus récente du contenu des archives et présentent un grand potentiel de mises à jour futures.
- Une forte présence en ligne: grâce au site web, les archives du Parlement bénéficient d'une présence multimédia en ligne et peuvent assurer la promotion des initiatives en matière de numérisation, telles que le tableau de bord interactif permettant d'accéder à tous les documents archivés de 1952 à 1979 (environ 330 000 documents).
- Une nouvelle plateforme technique: le site a été migré vers la plateforme la plus récente fournie par la direction générale de la communication afin de renforcer l'alignement sur la charte graphique institutionnelle en matière de présence en ligne.

News MEps About Parliament Plenary Committees Delegations Other websites

Historical Archives  
European Parliament

Home Fonds Cultural Heritage collection Publications About us

## Archives of the European Parliament

**Louise Weiss: a committed European**  
Our newest exhibition is dedicated to a lifelong progressive and a steadfast witness to many of the 20th century's great upheavals. Louise Weiss (1893-1983) left an indelible mark on the Europe we know today: as both a determined intellectual and a tireless activist, she was a pioneer of the European ideal.  
[Find out more](#)

**The Sakharov Prize, the European Parliament and human rights worldwide**  
The Sakharov Prize for Freedom of Thought, named in honour of the Soviet physicist and political dissident Andrei Sakharov, is awarded to individuals and organisations defending human rights and fundamental freedoms each year by the European Parliament.

Illustration 13: Nouvelle page d'accueil

Une description du fonds a été élaborée. Cette section a été structurée de manière à fournir:

- une présentation détaillée de tous les anciens présidents et de leurs contributions aux archives du Parlement;
- une présentation des 33 anciens députés qui ont confié une partie ou la totalité de leurs archives privées au Parlement;

- une présentation détaillée de tous les anciens secrétaires généraux et de leurs contributions aux archives du Parlement;
- une description détaillée des fonds liés aux membres de l'encadrement supérieur, à la coopération interinstitutionnelle et aux activités parlementaires.

En outre, le site fournit un lien direct vers 330 000 documents archivés de 1952 à 1979 au moyen d'un tableau de bord interactif. Ces documents peuvent être récupérés à l'aide de composants graphiques dotés de filtres ou au moyen d'une approche hiérarchique (arborescence). 524 sessions recourant au tableau de bord ont été enregistrées.

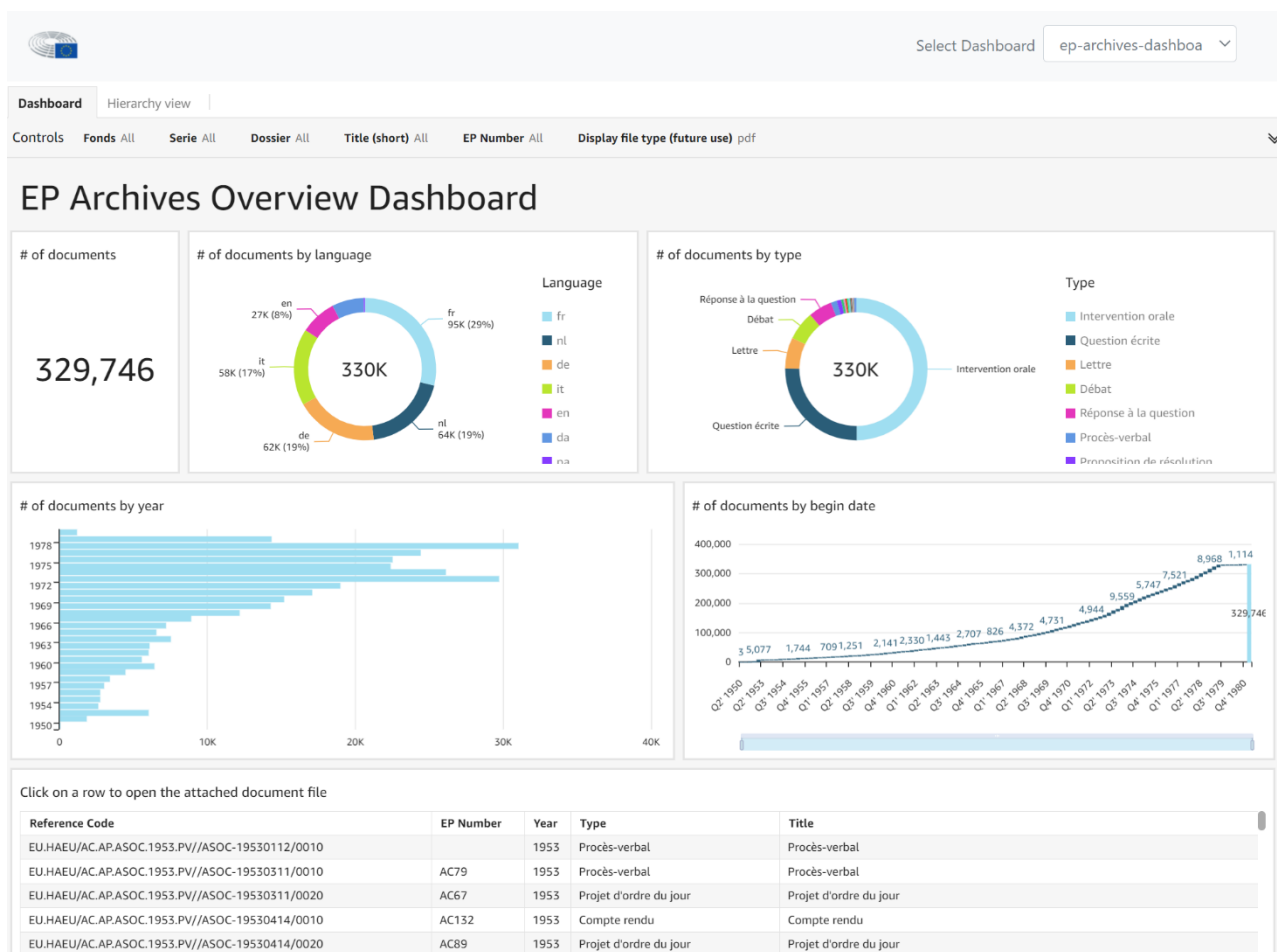



Illustration 14: Tableau de bord interactif permettant d'accéder aux documents archivés (1952-1979) en cliquant sur la ligne du fichier correspondant


Select Dashboard ep-archives-dashboa ▾

Dashboard Hierarchy view

Fonds

EU.HAEU/PEO ▾

---

Serie

EU.HAEU/PE0.AP.DE.... ▾

Click on the "Document File" cell to open the document

Fonds	Serie	Dossier	Title	Language	D <sup>®</sup>
EU.HAEU/PE0	EU.HAEU/PE0.AP.DE.1961	EU.HAEU/PE0.AP.DE.1961//DE19610307-01	<input type="checkbox"/> Débat	<input type="checkbox"/> de vc <input type="checkbox"/> fr vc <input type="checkbox"/> it vc <input type="checkbox"/> nl vc	
			<input type="checkbox"/> Intervention orale de M. Granzotto Basso, président de la séance	<input type="checkbox"/> de vc <input type="checkbox"/> fr vc <input type="checkbox"/> it vc <input type="checkbox"/> nl vc	
		EU.HAEU/PE0.AP.DE.1961//DE19610307-02	<input type="checkbox"/> Débat	<input type="checkbox"/> de vc <input type="checkbox"/> fr vc <input type="checkbox"/> it vc <input type="checkbox"/> nl vc	
			<input type="checkbox"/> Intervention orale de M. Furler, président de la séance	<input type="checkbox"/> de vc <input type="checkbox"/> fr <input type="checkbox"/> it vc <input type="checkbox"/> nl vc	
		EU.HAEU/PE0.AP.DE.	<input type="checkbox"/> Débat	<input type="checkbox"/> de vc	

*Illustration 15: Accès aux documents via la vue en arborescence*

L'outil de résumé par extraction intégré au tableau de bord permet d'extraire un résumé à la volée lors de la consultation d'un document. Cet outil pourrait servir à valider le concept avec les interventions orales (1958-1959) prononcées devant l'Assemblée du Parlement européen et le Parlement européen avant les élections directes.

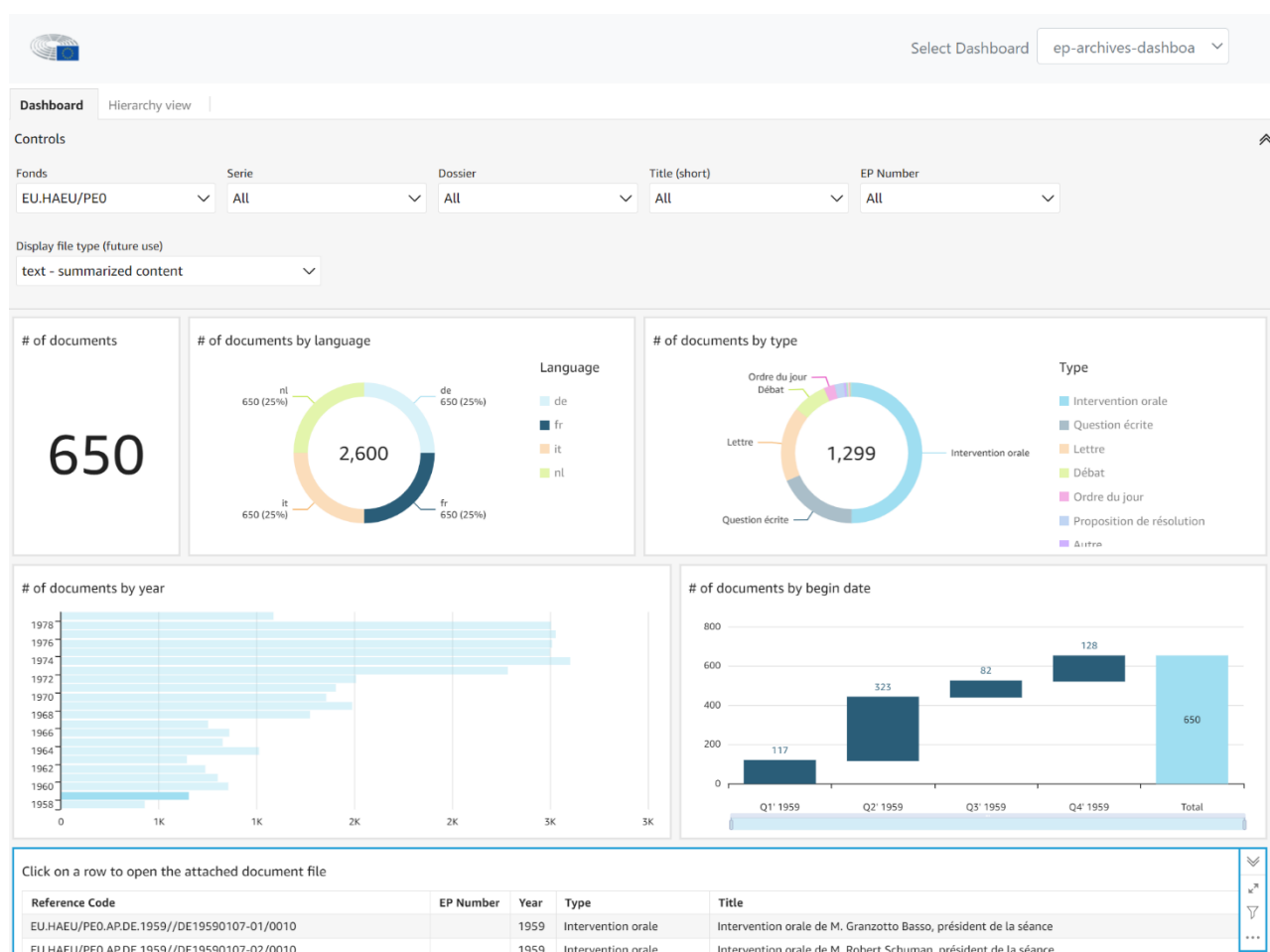


Figure 16: Sélection d'une intervention orale avec un résumé extrait automatiquement

La version précédente du site internet a été consultée par 6 207 visiteurs uniques en 2021.

L'unité a également fourni des articles historiques et des billets de blog à d'autres plateformes en ligne, et a participé à la publication mensuelle d'histoires sur le site du projet «My House of European History»<sup>16</sup>.

### Recherche historique

En 2021, l'unité des archives a répondu à 281 questions. La plupart des questions concernaient des documents relatifs aux domaines législatifs (20 % de l'ensemble des questions reçues), les activités des députés (15 %) et les rapports (13 %).

<sup>16</sup> <https://my-european-history.ep.eu/myhouse/timeline?locale=fr>

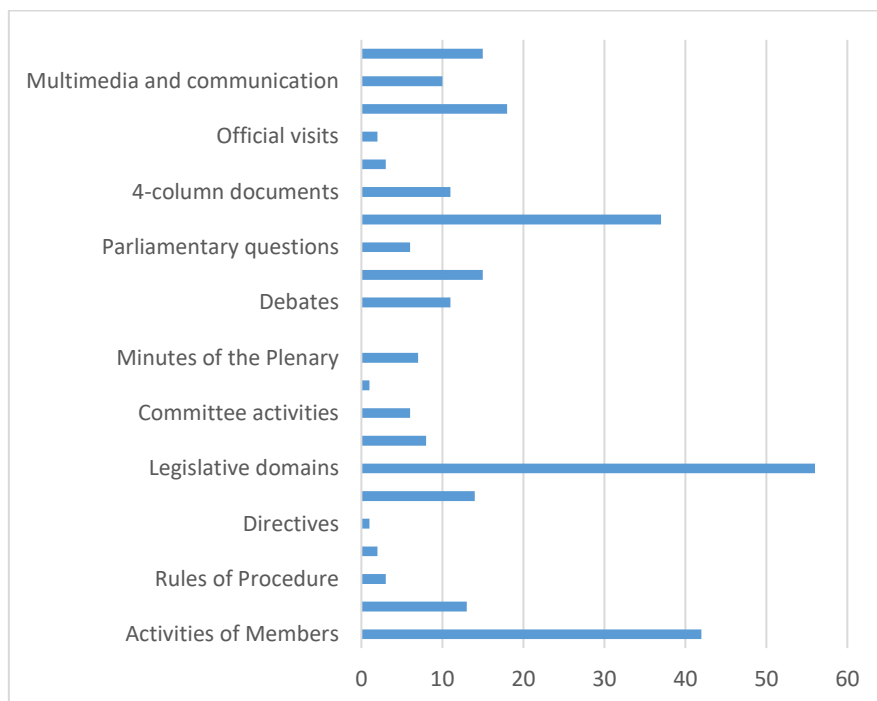


Figure 17: Nombre de demandes par type de document demandé

Il convient de noter que 30 % des questions concernaient la disponibilité d'un seul type de document (par exemple, les procès-verbaux de la plénière, les textes adoptés, les débats, les résolutions, les questions parlementaires, les rapports et les documents en quatre colonnes).

La plupart des recherches portaient sur les types de documents suivants:

- activités des députés: discours;
- règlement intérieur: versions du règlement intérieur;
- procédures législatives: procédure législative ordinaire.

Les questions ont été reçues par le biais de demandes; une demande unique peut contenir plusieurs questions. Les demandes émanaient de:

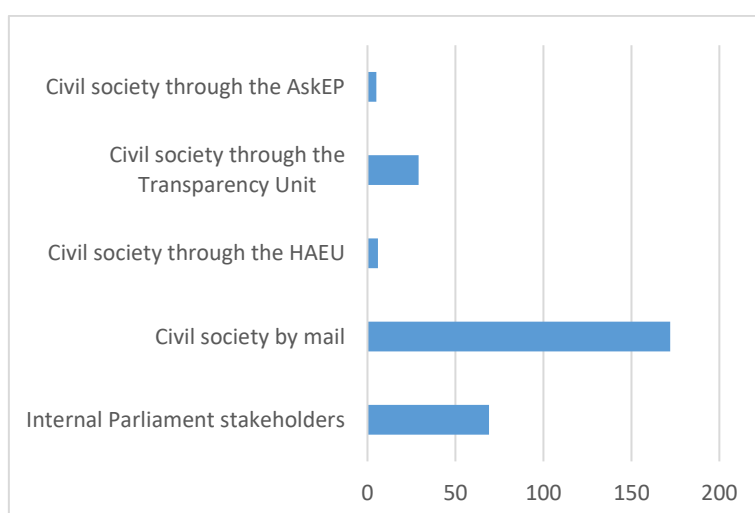


Figure 18: Nombre de demandes par type de demandeur

En 2021, le taux de satisfaction clients quant au processus de recherche est passé de 4,25 à 4,61 sur 5 (taux de réponse de 43,51 %). 5 146 documents ont été transférés pour répondre aux demandes d'information. 233 autres documents ont été récupérés à l'aide d'un logiciel softbot.



## **Projet d'histoire orale**

Un projet d'histoire orale permettant d'accéder aux témoignages des anciens députés et du personnel est en cours d'élaboration. L'objectif est de donner accès à ces témoignages dès 2022 sur le nouveau site internet.

## **5) Relations avec les autres institutions de l'Union et avec les instances internationales**

L'unité des archives participe activement à la réunion semestrielle du groupe interinstitutionnel des archives (IIAG), au cours de laquelle le rapport des Archives historiques de l'Union européenne (AHUE) est également examiné par les institutions de financement (le Parlement participe chaque année à ce financement). En échange, les AHUE assurent le stockage des archives (sous forme de documents papier) et utilisent ces dernières à des fins de promotion. Les AHUE détiennent environ 1 600 mètres linéaires d'archives physiques du Parlement.

## **Partie II – Administration des archives**

### **1) Budget**

En 2021, l'unité des archives a géré ses crédits sous le poste budgétaire suivant du Parlement:

Ligne budgétaire	Budget 2021 approuvé
3210-07	1 800 000 EUR

### **Contribution au budget annuel des Archives historiques de l'Union européenne (AHUE)**

En 2021, le Parlement européen a contribué à hauteur de son quota de 405 470 EUR au budget des AHUE.

### **Investissements dans les archives électroniques: mesures visant à assurer la conservation à long terme et l'accessibilité**

Des fonds limités liés aux technologies de l'information ont été utilisés en 2021, principalement pour la maintenance du système de gestion du système d'archivage (18 000 EUR).

### **Traitement des archives**

Le principal poste de dépenses en 2021 concerne le tri, l'organisation et le traitement des documents papier (le traitement des documents électroniques a été partiellement automatisé et, dans le cas des archives non structurées, a été effectué principalement par le personnel, essentiellement en raison de la complexité de l'organisation des documents non structurés).

En 2021, le coût du traitement des archives papier s'est élevé à 1 208 480 EUR. Le traitement de ces archives était principalement lié au contrôle de la qualité de pièces d'archives (872 650 EUR). D'autres processus ont été engagés et se poursuivront à l'avenir. Ils se concentreront sur le traitement des fonds privés provenant de députés et d'anciens députés, ainsi que des activités parlementaires (335 830 EUR).

Ces montants traduisent la charge de travail très importante que représentent le traitement des documents sur support papier, leur préparation à la numérisation, l'ajout d'indexation et de métadonnées, ainsi que le chargement dans la base de données. La préparation du traitement, qui comprend l'inventaire, l'évaluation et la structuration des dossiers, ainsi que l'ajout de métadonnées et l'organisation en lots, est effectuée par le personnel de l'unité.

L'unité des archives s'appuie, pour ce travail de traitement, sur des services d'entreprises spécialisées régis par des contrats-cadres. Les tâches confiées à l'entreprise externe sont organisées en projets qui font l'objet d'une évaluation et d'un suivi. Chaque projet porte sur des contributions bien définies, afin que l'indexation et l'attribution des métadonnées soient harmonisées pour l'ensemble du projet. Toutes les tâches liées à la responsabilité et à la gestion de chaque projet sont accomplies par le personnel de l'unité. L'unité des archives a opté pour une procédure interne du traitement, en raison de la nature unique et parfois confidentielle des archives. Des collaborateurs externes sont chargés de contrôler la qualité des archives numériques.

Le nombre maximal d'agents externes varie d'une année sur l'autre en fonction du nombre de projets lancés et achevés au cours de l'année en question. 11 agents externes, au maximum, ont travaillé au traitement des archives tout au long de l'année 2021.

### **Étude de faisabilité technique d'une infrastructure logicielle dédiée au traitement automatique du langage naturel appliqué aux documents publics au moyen de la solution Document Understanding Solution d'AWS**

L'unité des archives a publié certains fonds qui peuvent être consultés par les citoyens. Au terme de cette première phase, elle ajoutera de nouvelles fonctionnalités à l'infrastructure existante pour soutenir les systèmes de gestion de l'archivage et de la diffusion. Ces nouvelles fonctionnalités sont les suivantes:

- l'extraction de contenus textuels à partir de documents archivés en format matriciel;
- l'analyse et la recherche de documents archivés, y compris ceux conservés dans un format matriciel (indexation du contenu, reconnaissance et classification automatique des entités nommées);
- l'utilisation du langage naturel pour traiter le contenu des documents publics existants du Parlement européen afin d'en faire une synthèse automatique.

Les principaux objectifs sont:

- de réaliser une étude de faisabilité des services fournis par la solution Document Understanding Solution d'AWS, en mettant l'accent sur l'extraction automatique de texte (AWS Textract), pour l'extraction du contenu pertinent des documents numérisés, et sur les services de traitement automatique du langage naturel (AWS Comprehend), pour la reconnaissance et le classement automatique des entités nommées;
- de réaliser une étude de faisabilité en vue d'intégrer l'extraction automatique de résumés sous la forme d'un service en ligne fourni par une machine virtuelle d'AWS, puis par une fonctionnalité de Document Understanding Solution d'AWS prévue à cet effet, grâce à une nouvelle fonction lambda.

Lancée en juillet 2021, cette activité fournira ses résultats en avril 2022. Un montant de 148 510 EUR a été réservé à cet effet.

## **2) Personnel**

### **Tableau des effectifs**

Le 31 décembre 2021, l'organigramme de l'unité des archives comprenait 18 fonctionnaires, dont un agent temporaire et quatre agents contractuels. Deux stagiaires Schuman ont rejoint l'unité des archives pour la période allant d'octobre 2020 à mars 2021 et d'octobre 2021 à mars 2022.

## **3) Coopération au sein de l'administration du Parlement**

L'unité des archives coopère étroitement avec d'autres unités administratives de la direction générale des services de recherche parlementaire et avec d'autres directions générales et services de l'administration du Parlement en général. Par exemple:

*Direction générale des services de recherche parlementaire*

L'unité des archives à Luxembourg travaille en étroite collaboration avec l'unité de la bibliothèque et des instruments du savoir, principalement dans le contexte des expositions. Le rédacteur des expositions organisées en 2021 était un membre du personnel de l'unité des archives, tandis que leur commissaire était un collègue de cette direction.

L'unité des demandes d'informations des citoyens (AskEP) transmet à l'unité des archives toutes les demandes des citoyens liées à des documents historiques. L'unité des archives travaille également avec les unités du service de recherche pour les députés, notamment en ce qui concerne la recherche documentaire.

Elle travaille aussi régulièrement avec d'autres directions générales et services:

– *Direction générale de la Présidence*

L'unité des archives organise et archive, en version papier et sous format numérique (ce dernier se prêtant aux recherches en ligne), tous les courriers officiels entrants et sortants du Parlement (8 mètres linéaires en 2021), lesquels sont transmis régulièrement par l'unité du courrier officiel.

L'unité des archives coopère avec l'unité de la transparence, notamment dans le cas de demandes d'accès à des documents nécessitant des recherches plus approfondies sur des aspects historiques, conformément au règlement (CE) n° 1049/2001. En 2021, 29 recherches de ce type ont été menées à bien.

– *Directions générales des politiques internes et des politiques externes*

L'unité des archives coopère avec les deux directions générales afin d'acquérir les archives des commissions parlementaires et de les ajouter aux fonds existants. Un plan de transfert systématique a été mis en place et fait l'objet d'un suivi depuis 2017, afin de garantir l'acquisition complète de tous ces documents pour les archives.

– *Direction générale de la communication*

L'unité des archives coopère très étroitement avec la Maison de l'histoire européenne, l'Unité Événements et expositions et les bureaux de liaison du Parlement européen dans les États membres, tant pour les acquisitions que pour l'organisation de manifestations et d'expositions.

En outre, et dans le cadre des expositions en ligne, l'unité des archives travaille très étroitement avec la direction des campagnes à la mise en œuvre du plan de travail des expositions, à la conception graphique des supports numériques et à leur production (communications pour les médias sociaux, bannières et brochures). Dans le cadre du stockage des produits multimédias, l'unité des archives travaille en étroite collaboration avec l'unité de l'audiovisuel et notamment l'équipe Photobooking.

– *Direction générale de la traduction*

Les produits numériques, tels que les podcasts, les contenus audio ou les sous-titrages de vidéos pédagogiques en 24 langues, sont possibles grâce à notre coopération avec la direction du langage des citoyens. Tous les textes mis en ligne sont vérifiés, pour ce qui concerne la langue originale, par l'unité du langage clair et de la vérification rédactionnelle de la direction du langage des citoyens et traduits en 23 langues par la direction de la traduction.

#### – Direction générale de l'innovation et du support technologique

L'unité des archives travaille en étroite collaboration avec la direction de l'édition, de l'innovation et de la gestion des données. Ces activités, étroitement liées aux expositions en ligne créées par l'unité, utilisent pleinement les services d'imprimerie pour élaborer différents types de supports (brochures au format A4/A5, bannières). L'unité travaille également avec la direction générale sur l'utilisation de l'IA dans le contexte des outils de traitement du langage naturel.

#### – Autres directions générales et services

Dans le contexte des événements et des expositions, l'unité des archives travaille en étroite collaboration avec plusieurs unités de la direction générale de la logistique et de l'interprétation pour les conférences (avec l'équipe des techniciens de conférence en particulier), de la direction générale de la sécurité et de la protection, de la direction générale des infrastructures et de la logistique (pour la restauration et le nettoyage lors des manifestations et pour la réservation d'espaces d'exposition), du service du protocole de la direction générale de la Présidence, mais aussi avec l'Association des anciens députés. Cette coopération s'est concentrée sur deux visites officielles:

- 19 octobre 2021: visite de la délégation du Secrétaire général de l'Assemblée nationale de la Corée du Sud
- 14 décembre 2021: visite de la délégation du vice-président de l'Assemblée nationale de la Corée du Sud

L'unité des archives coopère avec d'autres directions générales et services pour expliquer et appliquer les tableaux de gestion et s'emploie, notamment dans le cadre du GIDOC<sup>17</sup>, à définir un plan d'archivage et une liste commune de conservation pour l'ensemble de l'institution.

## 4) Locaux

#### – État des lieux et conservation préventive

L'unité travaille en permanence pour la préservation des archives et la gestion du stockage. Elle maintient l'inventaire général des espaces de stockage et des archives afin de garantir:

- le recensement et la description de tous les espaces de stockage;
- l'attribution d'identifiants de localisation à chaque site de stockage;
- la vérification de la présence ou, à défaut, l'identification de chaque lot d'archives conservé par l'unité des archives (acquisitions, archives traitées, lots de numérisation, microfilms, affiches et cassettes audio);
- le contrôle de la qualité ou, à défaut, la mise en place des instruments de recherche associés (formulaires de versement et formulaires de numérisation);
- la vérification de l'état des archives et de leurs conteneurs;

---

<sup>17</sup> «Le groupe interservices des responsables de l'administration des documents (GIDOC) a été créé par la décision du Bureau du 2 juillet 2012 qui vise à assurer la mise en œuvre et le suivi du développement du système de gestion documentaire créé en application de cette décision et de ses mesures d'exécution. Chaque direction générale ou organe administratif équivalent est représenté dans le groupe par un responsable de l'administration des documents. La direction générale de la Présidence et la direction générale des services de recherche parlementaire assurent le secrétariat du GIDOC.» (source: intranet)

- la rationalisation des conteneurs pour améliorer la conservation et, si nécessaire, le reconditionnement;
- la classification de chaque unité de conservation de documents associée à un emplacement dans les zones de stockage.

Grâce à cette opération d'inventaire, nous avons identifié les documents qui avaient été stockés sans instrument de recherche associé, parfois depuis plusieurs années, ce qui nous a permis de mieux contrôler le matériel conservé par les Archives. Nous avons donc été en mesure de mettre en place une programmation plus rationnelle du traitement et d'éviter les traitements successifs de parties éparpillées du même groupe d'archives, avec pour résultat une plus grande cohérence des descriptions.

#### – Microfilms

Une évaluation spécifique de l'état des microfilms conservés aux archives a été réalisée en 2016 afin d'évaluer leur exposition au «syndrome du vinaigre». Notre évaluation a confirmé une légère altération de la plupart des microfilms les plus anciens, composés d'acétate. Un programme de prévention a été lancé en 2017 et les microfilms sont désormais conservés dans un environnement contrôlé (dans une microthèque climatisée, où la température et l'humidité sont régulées). Les contrôles effectués en 2018, en 2019, en 2020 et en 2021 ont montré une stabilisation du processus chimique.

#### – Nouveau bâtiment Adenauer

À la demande de la direction générale des infrastructures et de la logistique, l'unité des archives a contribué à l'élaboration des plans du site des archives dans le nouveau bâtiment Adenauer (KAD), qui a été partiellement livré le 1<sup>er</sup> novembre 2020. Cette zone est toujours en construction (elle est attendue pour 2024) et les plans initiaux seront révisés en coopération avec la direction des projets immobiliers, à la suite d'une première contribution effectuée en 2016-2017.

Entre-temps, un local de stockage (545 mètres linéaires) a été déplacé en septembre 2021 de l'ancienne partie du bâtiment Adenauer pour faire de la place au nouveau bâtiment. Le contenu de l'ancien local de stockage a été déplacé vers le nouveau local de stockage, provisoirement réservée à cet effet dans le nouveau bâtiment Adenauer en 2020.

## **5) Informatisation**

#### – Maintenance du logiciel de gestion des archives (CLAVIS)

Depuis 2000, l'unité des archives utilise principalement le système de gestion des archives CLARA pour l'archivage. Ce système est également utilisé à des fins de consultation par le secrétariat du Bureau, par le cabinet du secrétaire général, par l'unité de la transparence et par la bibliothèque du Parlement à Bruxelles (base de données ARCD0C). En 2014, un appel d'offres a été lancé en vue de l'acquisition d'un nouveau logiciel d'archivage et de gestion des documents plus moderne, CLAVIS, qui conserve les fonctionnalités du système CLARA et en apporte de nouvelles, notamment en matière de multilinguisme. Un contrat a été signé en juillet 2015 avec le soumissionnaire retenu à

l'issue de l'appel d'offres. En novembre 2015, l'analyse des besoins, le développement et la personnalisation de l'application ont débuté et se sont poursuivis en 2016. En parallèle, l'interopérabilité du nouveau système avec les applications du Parlement a été analysée. En outre, la séquence des tâches avec la nouvelle application a été analysée et documentée. Le projet s'est déroulé tout au long de l'année 2017 et le nouveau logiciel de gestion des archives CLAVIS a été livré en 2018. Depuis 2019, les principales activités menées ont consisté à assurer le bon fonctionnement et la disponibilité de la plateforme.

Après un travail d'évaluation, les documents contenus dans les systèmes CLARA et ELEURA seront transférés vers le nouveau système de gestion des archives, CLAVIS, en 2022. Pour migrer ce contenu, il sera nécessaire d'utiliser le nouveau module de téléchargement en masse qui sera déployé dans le nouveau système de gestion des archives (en mars 2022), après quoi les applications CLARA et ELEURA seront mises hors service.

#### – Archives intermédiaires

Une décision du secrétaire général d'octobre 2008 prévoyait déjà la création de «tableaux de gestion» destinés à définir des procédures harmonisées pour la conservation des archives courantes et intermédiaires détenues par les directions générales et les services du Parlement. Il avait été demandé à chaque direction générale d'établir un tableau de gestion de ce type, en coopération avec l'unité des archives.

La décision du Bureau du 2 juillet 2012 (article 6) disposait que tous les tableaux de gestion devaient être adoptés d'ici la fin du mois de janvier 2013. Elle prévoyait la mise en place du groupe interservices des responsables de l'administration des documents (GIDOC), chargé de veiller à la mise en place et au suivi du système de gestion des documents, conformément à cette décision et à ses modalités d'application.

Les travaux sur les tableaux de gestion, initiés et promus par l'unité des archives et, depuis 2012, par le GIDOC et les responsables de la gestion des documents dans chaque direction générale, sont pleinement en cours. Les tableaux de gestion sont mis en œuvre par les services eux-mêmes, ce qui se traduit par une remise systématique et régulière des documents aux Archives.

Le processus relatif aux documents numériques a été automatisé grâce au nouveau système de gestion des documents électroniques (ERMS), qui a été lancé à la fin de 2020 et est toujours en voie de consolidation. Une fois pleinement déployé, une étude d'intégration sera réalisée en vue d'assurer l'interopérabilité du système de gestion des archives et du système de gestion des documents électroniques.